



Le 1^{er} décembre 2020

Johnson & Johnson annonce le début d'une présentation en continu auprès de Santé Canada concernant le vaccin expérimental à dose unique contre la COVID-19 de Janssen

Janssen Inc., membre du groupe Janssen Pharmaceutical Companies of Johnson & Johnson, a amorcé une présentation en continu auprès de Santé Canada concernant son vaccin expérimental à dose unique contre la COVID-19.

Santé Canada a annoncé un examen continu du vaccin expérimental à dose unique contre la COVID-19 de Janssen. Cet examen est principalement basé sur des données non cliniques positives selon lesquelles le vaccin expérimental suscite une réponse immunitaire robuste démontrée par la production d'anticorps neutralisants. Janssen continuera de collaborer avec Santé Canada pour mener à bien le processus d'examen continu et faciliter l'approbation du vaccin, le cas échéant.

En plus de la présentation à Santé Canada, Janssen est actuellement en pourparlers avec d'autres organismes de réglementation internationaux. En effet, l'entreprise se prépare à lancer des processus d'examen réglementaire concernant l'utilisation de son vaccin expérimental à dose unique contre la COVID-19 pendant la période de lutte contre la pandémie, s'il s'avère sûr et efficace.

Janssen s'engage à offrir au public un vaccin contre la COVID-19 abordable sans poursuivre de but lucratif aux fins d'utilisation en cas d'urgence durant la pandémie.

LE VACCIN EXPÉRIMENTAL CONTRE LA COVID-19 DE L'ENTREPRISE

Le vaccin expérimental contre la COVID-19 de Janssen tire parti de la [plateforme AdVac® dédiée aux vaccins de Janssen](#). Cette dernière a également été utilisée pour mettre au point et fabriquer le schéma vaccinal contre le virus Ebola de Janssen approuvé par la Commission européenne, ainsi que pour concevoir ses vaccins expérimentaux contre le virus Zika, le virus respiratoire syncytial (VRS) et le VIH. La technologie AdVac® de Janssen a été utilisée pour vacciner plus de 114 000 personnes à ce jour dans les programmes de vaccins expérimentaux de l'entreprise.

Le profil d'innocuité provenant d'une [analyse intermédiaire](#) de l'essai clinique de phase I/IIa en cours sur le vaccin expérimental contre la COVID-19 de Janssen (qui étudie le profil d'innocuité et l'immunogénicité d'un vaccin à dose unique et d'un vaccin à deux doses) appuie la poursuite du développement du vaccin expérimental. Les réponses immunitaires sont semblables dans tous les groupes d'âge étudiés, y compris chez les adultes plus âgés. D'après ces résultats initiaux, le vaccin expérimental contre la COVID-19 de Janssen fait l'objet d'une évaluation plus approfondie dans le cadre des essais cliniques de [phase III ENSEMBLE](#) et [ENSEMBLE 2](#).

Pour en savoir plus sur l'approche à plusieurs volets de Johnson & Johnson pour aider à combattre la pandémie, visitez le site : www.jnj.com/coronavirus.

###

Avis aux investisseurs relatif aux énoncés prévisionnels

Ce communiqué de presse contient des énoncés prévisionnels (forward-looking statements), tels que définis par la Private Securities Litigation Reform Act de 1995 des États-Unis, concernant la mise au point de schémas thérapeutiques et préventifs potentiels contre la COVID-19. Le lecteur ne doit pas se fier à ces énoncés prévisionnels. Ces énoncés reposent sur les attentes actuelles concernant les événements futurs. Si les hypothèses sous-jacentes s'avèrent inexactes ou si des risques ou des incertitudes inconnus se présentent, les résultats réels peuvent différer sensiblement des attentes et des prévisions de Janssen Pharmaceutical Companies et/ou de Johnson & Johnson. Les risques et les incertitudes comprennent, sans s'y limiter : les incertitudes et les défis inhérents à la mise au point et à la recherche de produits, notamment l'incertitude quant aux réussites cliniques et aux approbations faites par les autorités de réglementation; l'incertitude quant au succès commercial; les difficultés et les retards de fabrication; la concurrence, notamment les progrès technologiques, les nouveaux produits et les brevets obtenus par les concurrents; la contestation de brevets; les préoccupations liées à l'efficacité ou à l'innocuité entraînant des rappels de produits ou la prise de mesures réglementaires; les modifications du comportement et des habitudes liées aux dépenses des acheteurs de produits et de services de soins de santé; les changements apportés aux lois et aux règlements applicables, notamment les réformes des soins de santé à l'échelle mondiale; et les tendances à la réduction des coûts dans le secteur des soins de santé. La liste et les descriptions de ces risques, incertitudes et autres facteurs se trouvent dans le rapport annuel de Johnson & Johnson sur le formulaire 10-K pour l'exercice terminé le 29 décembre 2019, notamment sous les sections intitulées « Mise en garde concernant les énoncés prévisionnels » et « Item 1 A. Facteurs de risque », et dans le rapport trimestriel le plus récent de la société sur le formulaire 10-Q, ainsi que dans les documents déposés ultérieurement par la société auprès de la Securities and Exchange Commission. Des exemplaires de ces demandes sont accessibles en ligne aux adresses www.sec.gov, www.jnj.com ou sur demande auprès de Johnson & Johnson. Ni Janssen Pharmaceutical Companies ni Johnson & Johnson n'assument la responsabilité d'actualiser tout énoncé prévisionnel à la lumière de nouveaux renseignements ou d'événements ou de développements futurs.